

31 mai 2024 -10:03

La Belgique et l'Allemagne signent un protocole d'accord pour une interconnexion hybride entre les parcs éoliens en mer

Bruxelles et Berlin, le 31 mai 2024 - La ministre belge de l'Énergie, Tinne Van der Straeten, et le secrétaire d'État allemand, Philipp Nimmermann, ont signé un protocole d'accord visant à explorer le développement d'une interconnexion hybride entre les parcs éoliens en mer des deux pays. Cette initiative ambitionne de tirer parti et de relier les vastes potentiels d'énergie renouvelable présents dans leurs mers, tout en contribuant à un réseau offshore intégré dans l'ensemble du bassin de la mer du Nord.

L'Allemagne et la Belgique sont des fervents partisans d'une transition énergétique verte ambitieuse. Les deux pays ont maintes fois prouvé leur capacité à collaborer pour atteindre cet objectif. Des exemples concrets de cette collaboration sont l'interconnexion ALEGrO, la première connexion électrique directe entre les deux pays, opérationnelle depuis 2020, pour laquelle un projet de suivi est en cours. D'autres exemples incluent le pipeline d'hydrogène prévu entre les deux pays et leur coopération de longue date dans le cadre de la coopération énergétique des mers du Nord. En outre, l'Allemagne prendra la relève de la Belgique en organisant le sommet de la mer du Nord sur les énergies renouvelables offshore en juin 2025.

Les deux pays ont identifié des objectifs clairs et ambitieux en matière d'éolien en mer. La Belgique vise une capacité de 6 GW d'ici 2030 et 8 GW d'ici 2040, tandis que l'Allemagne prévoit au moins 30 GW d'ici 2030 et 70 GW d'ici 2045. En unissant leurs forces, la Belgique et l'Allemagne peuvent non seulement stimuler l'innovation et les progrès dans les énergies renouvelables, mais aussi maintenir les coûts de la transition énergétique aussi bas que possible et renforcer des chaînes de valeur industrielles robustes et sécurisées.

Pour exploiter au mieux le potentiel renouvelable de la mer du Nord, les ministres ont convenu d'explorer la réalisation d'une interconnexion hybride reliant la capacité de production éolienne offshore dans un réseau intégré plus vaste. Ils ont chargé les gestionnaires de réseaux de transport belges et allemands d'examiner les options pour ce projet de réseau, en incluant, si nécessaire, d'autres pays et gestionnaires de réseaux dans l'évaluation du projet.

Les administrations concernées et les gestionnaires de réseaux de transport belges et allemands discuteront régulièrement des progrès réalisés afin de présenter un rapport final aux ministres lors du prochain sommet de la mer du Nord. Ce rapport devra inclure des informations sur les coûts et les bénéfices, le calendrier potentiel, ainsi que les obstacles éventuels à surmonter.

La ministre Van der Straeten et le secrétaire d'État Nimmermann ont réaffirmé leur engagement à travailler ensemble pour concrétiser cette vision, pour promouvoir le développement des énergies renouvelables et faire de la mer du Nord une grande centrale électrique durable qui fournira de l'électricité verte aux citoyens européens.

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Pieterjan Desmet
Porte-parole (NL)
+32 471 513435
pieterjan.desmet@vanderstraeten.belgium.be